

1 éducateur spécialisé

Référence : 3134-24-0047/SR du 05/01/2024



Employeur : CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ ALBERT BOUSQUET

Corps /Domaine : assistant socio-éducatif, spécialité éducateur spécialisé

Direction : Direction des ressources humaines

Services : pédopsychiatrie

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre (1) : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Nouméa (Magenta)

Date de dépôt de l'offre : vendredi 05 janvier 2024

Poste à pourvoir : immédiatement

Date limite de candidature : vendredi 26 janvier 2024

Détails de l'offre :

Missions : L'éducateur spécialisé à l'hôpital de jour œuvre au sein d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue, psychomotricien, orthophoniste, infirmiers diplômés d'Etat (4), éducateurs spécialisés (3), assistante sociale, ASH, secrétaire médicale, cadre de santé). Il exerce sous l'autorité du directeur du C.H.S. Albert Bousquet et sous la responsabilité directe du cadre de santé de l'unité.

Missions principales

- Accueillir les enfants et leur famille ;
- Participer à la prise en charge des enfants accueillis en collaboration avec le médecin et l'équipe pluridisciplinaire ;
- Etablir un partenariat auprès des professionnels du réseau dans une fonction de travail en collaboration, d'aide et de conseil ;
- Animer et participer à des groupes à médiation thérapeutique ;
- Participer à l'encadrement des étudiants en stage
- Participer à la tenue et gestion des tableaux de bord de l'unité.

Activités principales

I – Accueil, Evaluation, Orientation, Soins, Information, Soutien :

- Participer aux entretiens avec les enfants et/ou leur famille en collaboration avec le médecin de la structure ;
- Evaluer la problématique des enfants et proposer une orientation pour la prise en charge thérapeutique ;
- Organiser et animer des activités à médiation thérapeutiques ;
- Participer **remplacer** (aux divers travaux de groupes organisés pour les enfants dans/hors de la structure et lors de prises en charge en aqua thérapie et en pataugeoire **par participer à des PEC individuelles spécifiques comme la pataugeoire, l'aqua thérapie ...** ;
- Encadrer les enfants lors des repas thérapeutiques (travail autour de la prise de repas, des aliments, de la tenue à table,..) et veiller aux différents régimes alimentaires (collaboration avec les cuisines et la diététicienne) ;
- Réaliser le nursing pour les tout petits (change des couches, lavage des mains,...) ;

- Réaliser les visites à domicile sur indication médicale et en faire les comptes rendus ;
- Encadrer et participer aux séjours thérapeutiques organisés pour les enfants pris en charge à l'hôpital de jour ;
- Participer au recueil des données et la tenue des dossiers patients ;
- Participer aux régulations après chaque activité d'activité et à leur traçabilité ;
- Participer aux réunions de synthèses cliniques, organisationnelles, institutionnelles et de service.
- Participer à l'encadrement des stagiaires.

II – Partenariat et liaisons avec les équipes et le réseau :

- Etablir un partenariat de complémentarité avec les professionnels du réseau (écoles, ASE, APEJ, aides sociales et familiales, etc..) dans une fonction de collaboration d'aide et de conseil ;
- Assurer un relais auprès du psychiatre ;
- Participer aux différentes réunions concernant les enfants dont il est référent (écoles, services sociaux, etc....) ;
- Rendre compte à sa hiérarchie.

Profil du
candidat

Savoir-compétences requises-Diplômes

- De solides bases théoriques et expérience souhaitée en pédopsychiatrie ;
- Des capacités d'analyse et de synthèse dans la relation avec l'enfant ;
- De bonnes capacités relationnelles et de relations thérapeutiques dans une distance ajustée ;
- Une capacité à maintenir des liens avec l'ensemble des partenaires du soin (famille, équipe, partenaires socio-éducatifs...) ;
- Une connaissance du travail en réseau et des partenaires qui collaborent dans la prise en charge des enfants en Nouvelle-Calédonie est souhaitable ;
- Une connaissance des particularités culturelles du territoire et si possible, une expérience en milieu socioculturel traditionnel océanien est souhaitée ;

Savoir-être-comportements professionnels

- Une capacité à gérer sa propre affectivité, ses émotions et à analyser sa pratique dans les situations de soins ;
- Une capacité à maintenir des liens avec l'ensemble des partenaires du soin (famille, équipe, partenaires socio-éducatifs...)
- Une aptitude à coordonner et gérer des actions de soins dans des lieux différents ;
- Des capacités d'autonomie, créativité, tout en sachant travailler en équipe ;
- Capacités à se former et esprit de recherche

Contact et informations complémentaires : Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter madame Pascale Hanou – chef de bureau chargée des ressources humaines et des affaires médicales - Tél. : 24.36.81 – mail : p.hanou@chs.nc
Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire (2) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines/Recrutement par :

- voie postale : BP 120 - 98845 Nouméa cedex
- dépôt physique : accueil de la direction des ressources humaines du CHS
- mail : recrutement@chs.nc
- fax : 24.36.92

(1) Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

(2) La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique